

## Liste des emplacements réservés

La commune d'Epouville a identifié 7 emplacements réservés dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme. Ces emplacements réservés sont identifiés sur le plan de zonage.

Il convient de rappeler que les emplacements réservés donnent lieu à des règles spécifiques :

- ✓ *Dès l'approbation du PLU, les propriétaires des terrains réservés peuvent demander à l'établissement public bénéficiaire de lever la réserve ;*
- ✓ *Le bénéficiaire ne peut acheter le terrain concerné que lors de la mise en vente par le propriétaire ;*
- ✓ *Impossible de réaliser un aménagement autre que celui inscrit dans le document d'urbanisme ;*
- ✓ *Possibilité de supprimer un emplacement réservé par une procédure de modification ou révision du PLU.*

- **Emplacement réservé n°1 :**

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OB 85

Surface : 9 161m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°2 :**

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : ZA 3

Surface : 10 480 m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°3 :**

Commune d'Epouville

Vocation : agrandissement du cimetière

Parcelle concernée : ZA 10

Surface : 6 786 m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°4 :**

Commune d'Epouville

Vocation : aménagement d'un arrêt de bus

Parcelle concernée : OA 956

Surface : 351 m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°5 :**

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OB 4, OB 12, OB 17

Surface : 37 020 m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°6 :**

Commune d'Epouville - CODAH

Vocation : aménagement de lutte contre les risques d'érosion et de ruissellement

Parcelle concernée : OA 74

Surface : 27 000 m<sup>2</sup>

- **Emplacement réservé n°7 :**

Commune d'Epouville

Vocation : création de stationnement

Parcelle concernée : OA 124

Surface : 400 m<sup>2</sup>